

UN-REDD
PROGRAMME



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Empowered lives.
Resilient nations.



UN
environment
programme

Accélérer la mise en place d'une surveillance innovante des forêts (Contribution du Royaume-Uni)

DÉCISION INTERSESSIONS 2/2023
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU PROGRAMME ONU-REDD

Date d'approbation du Comité exécutif: 14 juillet 2023

Accélérer la mise en place d'une surveillance innovante des forêts

Description du programme / Contribution du Royaume-Uni

16 juin 2023

Résumé

Le programme pour accélérer la mise en place d'une surveillance innovante des forêts (*AIM4Forests* en anglais) apportera une contribution importante au **Résultat 1 «Solutions fondées sur les forêts obtenues" correspondant au Produit 1.4 «Mettre les pays en mesure de présenter des données précises et de haute qualité sur leurs activités, leurs facteurs d'émissions, leurs émissions et leurs réductions des émissions grâce à des systèmes de suivi bien conçus»** du Programme ONU-REDD. Le financement lié à ce programme est déjà affecté et sera enregistré dans un compte Atlas séparé. Le programme bénéficiera d'investissements financiers et de techniques considérables dans le cadre des activités d'assistance technique en matière de mesure, notification et vérification (MNV) du Programme ONU-REDD.

Le programme *AIM4Forests* a un objectif spécifique (au niveau de l'initiative), entièrement aligné sur le **Résultat 1 du Programme ONU-REDD**: doter 20 pays d'un système national de surveillance des forêts (SNSF) institutionnalisé qui éclaire les politiques ou les prises de décision nationales, et qui fournit des MNV de haute intégrité grâce à des technologies de suivi modernes, des méthodes d'apprentissage novatrices et des innovations, permettant de participer à la formulation des normes émergentes de comptabilisation des émissions et entraînant une réduction des émissions mondiales du secteur forestier et au-delà, tout en renforçant l'apport de l'agriculture, les forêts et les autres utilisations des terres (AFAUT) aux contributions déterminées au niveau national (CDN).

Cet objectif sera atteint grâce à six produits spécifiques: (1) promotion de l'innovation technique, élaboration d'outils et de programmes d'apprentissage en libre accès afin d'accélérer la mise en place des SNSF et des MNV à haute intégrité; (2) résolution de défis méthodologiques afin de poursuivre l'harmonisation et favoriser la production de données de haute qualité sur les forêts; (3) engagement ciblé et produits sur mesure pour permettre aux peuples autochtones/communautés locales (PACL) de participer à la surveillance des forêts et à l'élaboration des normes émergentes sur les émissions de carbone; (4) conception et mise en œuvre d'un processus complet de planification mené au niveau national, en étroite consultation avec les partenaires de l'Initiative mondiale pour l'observation des forêts (GFOI); (5) résolution des lacunes techniques des SNSF et des systèmes de MNV des pays forestiers; (6) progression des pays vers l'intégration des SNSF et des systèmes MNV dans les institutions nationales en veillant à ce que les résultats soient transparents et accessibles à tous les utilisateurs.

Les activités et le plan de travail sont détaillés dans un document initial plus exhaustif qui sera mis au point lors du lancement du programme, et toutes les futures versions seront convenues avec le Royaume-Uni.

Le programme *AIM4Forests* sera mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), en tant qu'organisme chef de file pour la surveillance/MNV des forêts au sein de l'ONU-REDD, avec un financement acheminé par l'ONU-REDD (à travers le fonds d'affectation spéciale multipartenaires du PNUD) en tant que contribution réservée.

L'équipe du suivi des ressources forestières nationales de la Division des forêts de la FAO sera chargée de mettre en œuvre le programme. Un «comité directeur» de projet sera établi – avec la participation du donateur – pour superviser la mise en œuvre par des réunions et des mises à jour régulières. Le Royaume-Uni est également membre du Comité exécutif de l'ONU-REDD.

Activités du programme

Le programme devra atteindre les objectifs et les résultats proposés à travers les activités suivantes:

- Alignement, innovation et mise en place accélérés de solutions techniques et de nouvelles méthodes d'apprentissage hybride (en collaboration avec les secteurs britanniques) pour exploiter l'activité de recherche-développement, renforcer et mettre en œuvre les systèmes techniques.
- Élaboration de modules et de plateformes d'apprentissage pour l'application et la diffusion internationale d'outils, de technologies et de produits, y compris sur des plateformes d'accès internationales (comme SEPAL ou le répertoire d'outils GFOI).
- Adoption d'approches innovantes pour relever les défis méthodologiques liés aux MNV REDD+, tels que les méthodes d'échantillonnage et la dégradation des forêts.
- Participation ciblée et produits sur mesure pour permettre aux PACL de participer à la surveillance des ressources forestières et à la formulation des normes émergentes sur les émissions de carbone.
- Adoption d'un processus de «planification menée au niveau national» dans 2-5 pays forestiers pour identifier les lacunes importantes et intégrer les systèmes de MNV dans les institutions nationales pour une mise en œuvre durable.
- Organisation d'ateliers ciblés avec au moins 20 pays pour partager le modèle de planification menée au niveau national afin d'en encourager l'adoption, en identifiant les lacunes qui peuvent être comblées par l'apprentissage hybride et/ou à l'assistance technique directe.
- Assistance technique directe au pays pour combler les lacunes et répondre aux besoins de haute intégrité des MNV dans 20 pays, en exploitant la planification menée au niveau national, pour faciliter la participation à l'élaboration des normes émergentes de comptabilisation des émissions de carbone.

Indicateurs clés:

- Pendant toute la durée du programme, il a été prévu de: (a) soutenir 20 pays avec des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) institutionnalisés éclairant les politiques et les prises de décision, fournissant des MNV de haute intégrité et permettant la participation à l'élaboration des normes émergentes de comptabilisation des émissions; (b) déployer au moins 10 technologies modernes de surveillance, des nouvelles méthodes d'apprentissage et des innovations, avec >1000 utilisateurs; (c) renforcer la contribution du secteur AFAUT dans les CDN de 5 pays; (d) soutenir 500 utilisateurs des PACL au moyen de matériels pédagogiques.

Gouvernance

La structure de gouvernance générale du Programme ONU-REDD reste inchangée. En outre, un comité directeur de projet spécifique (mise en œuvre) sera établi, qui comprendra des représentants des équipes concernées au sein de la Division des forêts de la FAO, du Royaume-Uni et d'autres partenaires (comme convenu entre la FAO et le Royaume-Uni). Le comité directeur tiendra des réunions trimestrielles pour examiner les progrès réalisés, les risques, les finances, les performances, les leçons tirées et tout autre domaine de discussion convenu entre les participants.

Calendrier et budget

Conformément aux procédures administratives normalisées, le Programme *AIM4Forests* durera jusqu'au 31 décembre 2028, à moins que le Royaume-Uni et la FAO (et l'ONU-REDD) ne conviennent d'une prolongation¹.

Le budget (correspondant à la contribution de 24,5 millions de GBP, moins 1 pour cent de frais de gestion destinés à l'agent d'administration, ou 30,2 millions d'USD calculés en utilisant le taux de change officiel des Nations Unies du mois de mai), réparti selon les catégories de coûts harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD) est présenté dans le tableau suivant.

Organisme d'exécution de l'ONU-REDD: FAO						
Catégorie GNUDD	Année 1 (USD)	Année 2 (USD)	Année 3 (USD)	Année 4 (USD)	Année 5 (USD)	Total
1. Frais de personnel et autres dépenses de personnel	3 809 218	4 096 413	4 096 413	4 096 413	4 096 413	20 194 869
3. Équipement, véhicules et mobilier	16 800	-	-	-	-	16 800
5. Voyage	262 600	182 600	182 600	182 600	182 600	993 000
6. Transferts et subventions aux contreparties	1 009 027	1 009 027	1 009 027	1 009 027	1 009 027	5 045 135
7. Coûts généraux de gestion et autres coûts directs	379 923	339 923	339 923	339 923	579 923	1 979 616
8. Coûts indirects	383 430	393 957	393 957	393 957	410 757	1 976 059
TOTAL	5 860 998	6 021 920	6 021 920	6 021 920	6 27 8720	30 205 479

¹L'actuel protocole d'accord de l'ONU-REDD s'étend jusqu'en décembre 2025 et sera prolongé en conséquence, selon les procédures administratives usuelles.